

«Il faudrait pour le bonheur des États que les philosophes fussent Rois et que les Rois fussent philosophes»

Platon in La République

**SID-AHMED GHOZALI AU SOIR D'ALGÉRIE****Histoire des nationalisations, politique pétrolière et bonne gouvernance**6<sup>e</sup> partie

Lors du conseil de discipline du FLN censé me concerner personnellement, j'avais noté une insistance insolite des membres de la commission à me faire parler de Abdelaziz Bouteflika pour me faire dire qu'il aurait tenté d'influencer le processus du contrat Sonatrach El Paso à la faveur des Américains.

Entretien réalisé par Mohamed Chafik Mesbah

**Chafik Mesbah :** Cette expérience algérienne dans le domaine du gaz, quelle est son originalité ?

**Sid Ahmed Ghazali :** Au préalable, nous avons eu à nous faire accepter comme interlocuteurs crédibles à propos de nos propres ressources. Cela peut étonner aujourd'hui, ça n'allait pas de soi à un moment où prévalait la théorie du «gaz captif», où nous étions «étrangers» sur nos propres gisements. Suivre à la trace les organismes français dans le monde, pour dire aux clients potentiels : «Attention, l'Algérie est indépendante, nous sommes désormais vos interlocuteurs», ce n'était pas évident. Les campagnes de sensibilisation et les négociations commerciales qui s'en sont suivies devaient s'étaler sur des années !

D'un côté, les clients français, italiens et allemands étaient en entente pour privilégier, outre la mer du Nord, le gaz soviétique, misant sur ce dernier pour créer des précédents en matière de prix. Pendant qu'ils se donnaient le temps de conclure avec le Nord aux conditions les plus favorables à l'acheteur, ils allongeaient à loisir leurs pourparlers avec nous... en proposant des prix que nous ne pouvions que refuser.

De notre côté, nous avions une seule voie : créer des précédents avec d'autres clients pour démontrer que l'exportation du gaz algérien pouvait parfaitement se dispenser du bon-vouloir de notre partenaire français. D'où les premiers accords avec l'Espagne (Catalana de Gas e Electricidad) en 1967, et avec les Etats-Unis (El Paso Natural Gas) en 1969. Je relève au passage l'hommage tardif mais logique rendu au président de Catalana Pedro Duran Farel, puisque trente ans plus tard, le deuxième gazoduc trans méditerranéen, celui qui a connecté l'Espagne via le Maroc et le détroit de Gibraltar, a été baptisé de son nom. Le premier gazoduc trans méditerranéen étant celui qui a connecté l'Italie via la Tunisie et le canal de Sicile.

La transaction avec El Paso portait sur la vente de 10 milliards de m<sup>3</sup>/an. Ce fut une première en matière de transaction transatlantique de GNL à grande échelle.

Ces deux accords ont été déterminants dans le déblocage de nos relations avec tous les autres clients européens. Ils ont ouvert, sur les sept années qui allaient suivre, la voie à la conclusion avec les Etats-Unis, l'Espagne, des clients français, italiens, austro-allemands et nordiques (belges, hollandais, suédois), d'une somme de contrats fermes totalisant 56 milliards de m<sup>3</sup>/an et de contrats optionnels pour 8 milliards de m<sup>3</sup>/an. Soit cinquante fois plus que pour l'ancienne Camel que vous avez évoquée.

**Pourtant, avec l'Italie, les choses ne se sont pas déroulées, apparemment, aussi facilement !**

En effet, il y a eu les tergiversations de la part de l'ENI italienne. Le marché italien fut alors attaqué par la voie de la Sicile, avec la création de la société mixte Sonems Sonatrach-EMS (l'ENI sicilienne). Ce n'est qu'à l'achèvement des études

économiques et d'engineering et après la pose expérimentale du gazoduc à travers le Canal de Sicile, que l'état-major de l'ENI finit par se rallier à l'opération algéro-sicilienne.

Quant aux Allemands, il a fallu les contrats Catalana et El Paso, confortés par les retombées psycho-politiques des nationalisations de 1971, pour qu'ils s'exonèrent d'une certaine obédience au concept de «l'Algérie chassée gardée de la France». Un concept auquel ils avaient implicitement souscrit jusque-là, sans doute comme à l'un des prix à payer pour ménager le climat franco-allemand inauguré à l'époque du Traité d'amitié.

**Et du côté français, alors ?**

Cela a bougé aussi. D'apparence en tout cas. La partie française aux négociations gouvernementales acceptait en janvier 1971 une reconduction pure et simple de la formule de prix figurant au contrat conclu quatorze mois plus tôt à New York entre Sonatrach et El Paso. Il était mis fin ainsi au blocage de négociations commerciales qui traînaient depuis l'indépendance. Mais la renonciation à la stratégie dilatoire ne signifiait nullement l'abandon des actions parallèles multiformes visant à empêcher l'entrée de l'Algérie dans le marché gazier américain. Dès le début de 1970, les autorités françaises ont exercé des pressions sur l'administration américaine à chaque étape du développement du projet algéro-américain : procédures de l'Autorité fédérale de régulation de l'énergie (à l'époque la Federal Power Commission FPC) ; négociations des garanties des financements par l'Eximbank US. Un lobbying intense des pétroliers de l'ex-BRP-Erap tendait à étouffer l'opération avant sa concrétisation. Les tentatives de faire rejeter le projet en bloc en étaient arrivées à se situer au sommet politique, de président à président, en 1970 et 1971.

Les nationalisations de 1971 ont parallèlement servi comme prétexte aux pétroliers de l'Erap pour tenter une opposition juridique à la mise en œuvre du contrat Sonatrach-El Paso.

**Les obstacles ont été, cependant, contournés...**

Je dirais franchis et en dépit d'immixtions algériennes intempestives de dernière heure, notamment celle de notre propre ministre des Finances qui a failli faire capoter l'affaire.

En mars 1973, les autorisations de la FPC ont été prononcées et les financements commerciaux garantis par l'organisme américain de garantie des crédits à l'exportation Eximbank, bouclés. Les processus de commande de l'usine de liquéfaction GNL1 à Arzew par Sonatrach ainsi que des dix méthanières par El Paso avaient démarré fin 1970. La mise en exploitation a commencé fin 1977. L'inauguration officielle par Houari Boumediène s'est faite mi-1978.

Les tentatives françaises d'empêcher la réalisation du projet avaient ainsi échoué... pour un temps, car la disparition du président Boumediène allait fournir aux adversaires français de Sonatrach une occasion en or pour faire en sorte que ce



Sid-Ahmed Ghazali lors de la signature du contrat El Paso à Alger.

Photos : DR

soit les Algériens eux-mêmes qui ruinent pour une douzaine d'années la politique gazière de l'Algérie, en dénonçant les contrats de Sonatrach avec les compagnies américaines, mais aussi avec les autres clients en Europe... à l'exception de la France et de l'Italie.

**Venons-en, justement, aux circonstances qui ont conduit à la dénonciation du contrat Sonatrach-El Paso.**

Le vocable «affaire El Paso» que beaucoup ont repris par candeur, cache, sous une apparence d'affaire commerciale, une réalité politique des plus pernicieuses.

Commençons par l'apparence. Nous sommes en mai 1979. Le premier gouvernement du président Chadli Bendjedid est en place depuis trois mois à peine. J'en fais partie pour six mois à la tête de l'hydraulique, le président m'ayant remplacé au poste de l'Energie que j'occupais sous Boumediène. Mon successeur annonce à la presse la révision du prix du contrat Sonatrach-El Paso, en cours d'exécution depuis 15 mois comme je l'ai relaté tout à l'heure. Il mentionne au passage que du fait de l'ancienne formule de prix, l'Algérie «a perdu 150 millions de dollars américains». En prenant bien soin d'occulter le fait que la renégociation du prix avec El Paso avait en fait commencé un an plus tôt et qu'elle en était à son aboutissement à la veille de la formation du nouveau gouvernement, il laissait entendre qu'il avait découvert et corrigé une grave anomalie commise sous Boumediène, à savoir que notre gaz était en train d'être bradé et que cela nous a coûté une perte sèche de 150 millions de dollars américains. C'est ainsi que l'opinion et sans doute le nouveau chef de l'Etat, avaient décodé le message. Il ne pouvait en être autrement. A l'APN, des députés ont immédiatement interpellé le gouvernement sur les tenants d'une déclaration dont ils ont noté à juste titre la gravité.

Au Conseil des ministres du lendemain, je prends la parole pour dénoncer ladite déclaration du nouveau ministre de l'Energie comme mensongère et délibérément attentatoire à l'honneur de

ses prédécesseurs, y compris à la mémoire du président défunt. Je demande l'ouverture d'une enquête parlementaire avec ma participation en tant qu'ancien ministre de l'Energie. Le président désigne à cette fin une commission composée de Ahmed Benmohammed Abdelghani, alors Premier ministre, secondé par les ministres des Finances, de l'Energie et de l'Hydraulique. Sous des prétextes dilatoires divers, de première réunion en reports successifs, pour «indisponibilité du ministre de l'Energie» auteur de la déclaration en cause, nous arrivons à fin juin, veille de la date de la fin de la session parlementaire de printemps, sans que la Commission soit parvenue comme elle y était requise à aucun projet de réponse, autre que celui que j'avais mis sur la table moi-même dès la première réunion.

La manœuvre était claire ; il fallait escamoter l'incident. La commission s'est comme dissoute implicitement et, dans son sillage, le projet d'enquête parlementaire décidé en Conseil des ministres.

**Vous êtes-vous résigné vous-même ?**

Pas du tout ! Devant ce fait accompli, je reprends le projet de réponse soumis à la commission Abdelghani, en lui donnant la forme d'un memorandum de 120 pages que j'adresse sous ma responsabilité à tous les membres du comité central du FLN et bien sûr au secrétaire général, qui n'est autre que le président de la République. Celui-ci au Conseil des ministres de la rentrée de septembre juge, sans me nommer, mon initiative comme un «acte d'indiscipline». Sur ces entrefaites, il m'accorde à ma demande une entrevue au cours de laquelle je lui présente ma démission. Il la rejette.

Cependant, trois ou quatre semaines plus tard, c'était un dimanche 14 octobre 1979, le président m'appelle dans son bureau et me demande de quitter le gouvernement en me donnant rendez-vous pour le comité central prévu en décembre. J'apprends le lendemain par la une de la presse officielle que le président a signé un décret me «démittant de mes fonctions.»

Suite en page 10